

Recommandations Politiques de la 30^{ème} Session Ministérielle du COMCEC

- **Développer les stratégies de développement de la main d'œuvre du Tourisme dans les Pays Membres et soutenir la mise en œuvre efficace de celles qui existent déjà.**

Justification : L'étude analytique spécifiquement préparée pour la 4^{ème} réunion du Groupe de travail sur le Tourisme intitulé «*Renforcement des capacités de la main-d'œuvre Touristique dans les Pays Membres de l'OCI pour une meilleure qualité de services touristiques*» a souligné la nécessité d'investir de manière significative dans une stratégie de développement de la main-d'œuvre du tourisme comme un moyen de renforcer et de développer le secteur du tourisme. Le manque de stratégies de développement de la main-d'œuvre touristique à long terme est l'un des défis auxquels sont confrontés les Pays Membres. La Stratégie nationale de développement de la main-d'œuvre touristique peut être un outil important pour faire face aux pénuries de compétences et de main-d'œuvre qualifiée dans le tourisme et l'industrie de l'hospitalité et pour se concentrer sur les priorités et les ressources pour le développement du tourisme dans un contexte plus large du secteur touristique. En outre, l'existence d'une stratégie de développement de la main-d'œuvre touristique était l'une des questions posées aux Pays Membres dans les questions de politiques distribués par le Bureau de Coordination aux Pays Membres. Dans les réponses des Pays Membres et leurs délibérations au cours de la Réunion du Groupe de travail, la nécessité de développer des stratégies de développement de la main-d'œuvre dans les Pays Membres et de soutenir la mise en œuvre effective de celles qui existent déjà a été mise en évidence.

- **Renforcer la capacité de la main-d'œuvre du tourisme dans les Pays Membres**

Justification : Les programmes de renforcement des capacités et d'assistance technique sont des outils importants pour renforcer les capacités de la main-d'œuvre du tourisme. Dans l'étude analytique, il a été souligné que les programmes de renforcement des capacités et d'assistance technique efficaces auront pour résultat une main-d'œuvre mieux qualifiée / et ayant plus de compétences. Cette question a également été mise en évidence par les Pays Membres dans leurs réponses aux questions de politique préparées par le Bureau de Coordination du COMCEC et dans les délibérations tenues au cours de la réunion du GT.